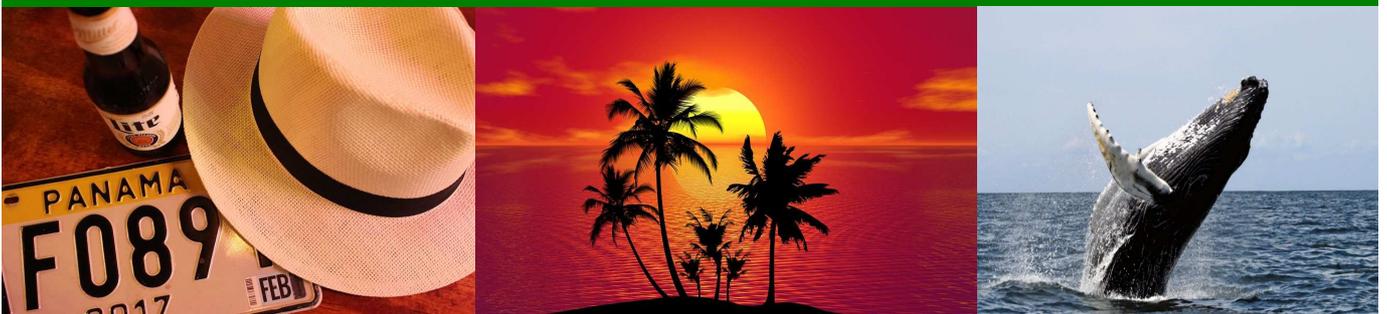




Costa Rica & Panama, Paradis Verts d'Amérique



Du 1^{er} au 16 Décembre 2019




Preference

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue de l'Abbaye, 77 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be



Madame, Monsieur,
Chers Amis,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez au voyage :
Costa Rica & Panama, deux Paradis verts de l'Amérique Centrale du 1^{er} au 16/12/2019

Partez à la découverte de ces deux magnifiques pays de l'Amérique Centrale qui ont tout à offrir : culture, histoire et surtout nature.

Le voyage débute avec le Costa Rica, pays impressionnant par sa beauté : des forêts tropicales, des volcans dont certains encore en activité, des fleuves et rivières indomptables, l'animation de la capitale San José et une flore et faune incomparables... Un paradis tropical inoubliable !

C'est ensuite le Panama qui, mondialement connu pour son canal, offre bien plus aux visiteurs : des plages blanches bordées de palmiers, des communautés amérindiennes aux traditions uniques, des forêts denses, des îles tropicales et une ambiance irrésistible des Caraïbes.

Vous trouverez ci-joint le programme complet du circuit ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner signé, si ce voyage suscite votre intérêt. Attention, le nombre de places est limité !

Entre-temps, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

Votre programme

BRUXELLES → MADRID → SAN JOSE

DIMANCHE 1^{ER} DECEMBRE

En matinée, envol à destination de San Jose, via Madrid, avec la compagnie Iberia.

En fin d'après-midi, arrivée à l'aéroport de San Jose, accueil par votre guide local francophone et transfert à l'hôtel.

San José est la capitale et la plus grande ville du Costa Rica. Fondée en 1738, la ville devient capitale du Costa Rica en 1823 à la place de Cartago. Agréablement située au cœur de la Vallée centrale à 1 200 m d'altitude moyenne, San Jose bénéficie d'une température printanière en toute saison (entre 18°C et 25°C). Entourée d'esthétiques montagnes et de volcans, la ville en majeure partie récente est organisée suivant le schéma des villes nord-américaines où les rues et les avenues sont numérotées et se croisent à angle droit.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel Park Inn 4*.

SAN JOSE – JUNGLE DES CARAÏBES – TORTUGUERO (+- 125 KM)

LUNDI 2 DECEMBRE

Ce matin, départ pour la côte caraïbe nord.

Vous quittez la vallée centrale en franchissant l'immensité verte du Parc National Braulio Carrillo. Avec ses cols à 2000 mètres et ses monts Barva (2906m) et Cacho Negro (2150m), il protège différents écosystèmes de forêt tropicale humide et forêt tropicale nuageuse, que vous pourrez observer au fur et à mesure de votre ascension. Une fois passée la cordillère centrale, vous vous trouvez face à la plaine des Caraïbes.

Poursuite de la route jusqu'à l'embarcadère et remontée en bateau jusqu'à Tortuguero, petit village isolé de la côte Caraïbe Nord, coincé entre un large estuaire et l'océan atlantique et accessible uniquement par avion et bateau.

Installation à votre lodge et déjeuner.

Visite du village de Tortuguero et du centre de protection des tortues présentant des expositions et évoquant l'histoire de la préservation des tortues locales.

L'ONG Sea Turtle Conservancy (anciennement connue comme la Caribbean Conservancy Corporation ou CCC) est l'une des plus anciennes associations de conservation des tortues marines et travaille à Tortuguero depuis le début des années 60.

Dîner et nuit à l'Evergreen Lodge.



Tôt le matin, visite des canaux du Parc National en bateau.

Observation de la flore et de la faune au réveil de cette forêt primaire de 32.000 ha, qui s'étend à perte de vue. Elle abrite des centaines de variétés de plantes - orchidées, fougères, broméliacées - et d'arbres centenaires. C'est un refuge pour la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux. Au cœur de ce splendide décor tropical, le spectacle est partout. Près des berges, les caïmans entrent en scène pendant que les singes araignées s'égayent dans les branches. Les paresseux vivent en nombre dans les environs.

Petit déjeuner avant une promenade sur les sentiers du lodge. Traversée de la forêt tropicale et lagunes. Dans les jardins, le guide vous présentera l'incroyable diversité de plantes et fleurs tropicales, habitées par des grenouilles multicolores.

Déjeuner buffet au lodge et second tour en bateau pour approfondir la découverte de cette luxuriante forêt tropicale.

Dîner et nuit à votre lodge.

TORTUGUERO – VOLCAN ARENAL (+- 185 KM)

MERCREDI 4 DECEMBRE

Ce matin, vous quittez Tortuguero, zone immergée pour rejoindre une terre de feu.

Après avoir rejoint la route principale des Caraïbes, vous continuez vers la région de Sarapiquí.

C'est la région des plaines du nord du Costa Rica. Nous sommes dans l'écosystème des caraïbes, des jungles humides, des rivières sauvages et des cultures de plantes et de fruits tropicaux.

Rencontre avec un agriculteur de cœurs de palmiers, l'opportunité de découvrir le processus de développement et de cueillette du palmier.

Déjeuner de spécialités et découverte du chocolat local, réputé, à la réserve de la Tirimbina.

Les différentes étapes de la production traditionnelle du cacao vous seront exposées, de la plante jusqu'à la barre chocolatée. Présentation des différentes variétés et du processus de transformation du cacao (cueillette, fermentation et séchage).

Continuation vers la plaine du nord, riche en plantations de fruits tropicaux et agrumes avec en fond le cône parfait du volcan Arenal qui s'élève. La végétation tropicale et luxuriante qui entoure le colosse, les eaux chaudes qui s'en échappent et le magnifique lac qui s'étale à ses pieds en font l'un des sites les plus spectaculaires du pays.

Dîner et nuitée à l'hôtel Arenal Springs 4*.



Découverte du parc national du Volcan Arenal.

En approchant du volcan, on distingue aisément les traces des éruptions passées dont les coulées de lave se sont frayées un chemin jusqu'à la base du colosse en consommant tout sur leur passage. Lors de la promenade, votre guide vous commentera l'histoire de ce stratovolcan géant et vous enseignera les richesses biologiques de la nature qui l'entoure.

Déjeuner avant la découverte de la forêt tropicale lors d'une des deux activités (au choix) : balade sur les ponts suspendus ou descente en tyrolienne.

Se balader sur les ponts suspendus ou descendre en tyrolienne à travers la forêt tropicale l'occasion d'observer la canopée et les animaux qui l'occupent.

Détente aux eaux thermales de l'hôtel.

Détente dans les eaux thermales pour une parfaite détente tropicale ! Vous découvrirez les piscines et les cascades d'eaux chaudes aménagées sur une rivière sauvage, des jardins tropicaux exubérants baignés par les eaux chaudes qui s'écoulent du volcan.

Dîner et nuitée à l'hôtel Arenal Springs 4*.

ARENAL – BEBEDERO – RINCON DE LA VIEJA (+- 170 KM)

VENDREDI 6 DECEMBRE

Départ pour Rincon de la Vieja.

Tour en bateau sur la rivière Bebedero, vers l'intérieur du Parc National Palo Verde.

Cette balade en bateau permet de découvrir la riche faune de l'estuaire du fleuve Bebedero. La visite longe la rivière puis part à la rencontre des crocodiles et des multitudes d'oiseaux qui vivent dans cet écosystème. Le Parc National Palo Verde, de 18400ha et dont le nom vient de l'arbre Palo Verde qui conserve son feuillage vert clair toute l'année, recense 279 espèces d'oiseaux. La richesse aviaire du parc est due en grande partie au fait que ce dernier abrite une douzaine de types d'habitats naturels. Parmi ceux-ci, on trouve la forêt tropicale sèche de basse altitude, composée de collines boisées, de lagunes d'eau salée et d'eau douce, de mangroves (5 des 6 espèces présentes au Costa Rica), de marécages et de grandes étendues d'herbe.

Déjeuner BBQ.

Arrivée au volcan Rincón de la Vieja. Le nom de l'endroit, littéralement le « coin de la vieille », vient d'une légende indienne selon laquelle une princesse retirée du monde des hommes soignait avec des bains de boues.

Le volcan Rincón de la Vieja, composé de neuf cratères, a depuis toujours fait parler de lui. Ainsi, à une époque lointaine, il est dit que le volcan était si souvent en éruption qu'il servait de phare aux navigateurs qui longeaient la côte du Pacifique !

Dîner et nuitée à l'Hacienda Guachipelin 3*+.



Départ matinal pour la visite du Parc National du Volcan Rincón de la Vieja.

Découverte de ce parc qui protège une très intéressante forêt tropicale sèche qui s'est développée sur les flancs du volcan. Elle abrite à notre connaissance le plus gros arbre (accessible) du Costa Rica. Cette forêt est traversée par des cours d'eau et des veines de gaz brûlants qui ont créé des « chaudrons » de boues en ébullition. Vous verrez vivre la terre à vos pieds !

Départ pour Monteverde. La route atteint maintenant l'Interaméricaine, légendaire route qui relie toute l'Amérique, depuis l'Alaska au Chili.

Déjeuner en cours de route.

Continuation vers les forêts nuageuses, changement radical d'écosystème. Arrivée à Monteverde dans la cordillère de Tilarán, entre la Vallée Centrale et le Guanacaste. Les épais nuages qui englobent les arbres gigantesques, les marécages, les lianes, les mousses et les innombrables fougères vous donneront l'impression de vous être égarés dans un monde d'eau et de verdure.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel Poco à Poco 4*.



En matinée, découverte de la réserve privée de Curi Cancha, lors d'une agréable balade guidée au sein de la « forêt des nuages ».

En raison de son altitude élevée, Monteverde est très souvent dans les nuages et donc humide. Cette humidité contribue à soutenir un écosystème complexe et de grande envergure. Observation de l'incroyable diversité de faune et de flore.

Continuation avec une plongée dans le monde du café costa ricain avec la découverte des différentes étapes du processus de transformation de la plante au café moulu dans des fermes locales qui pratiquent l'agriculture raisonnée.

Déjeuner et départ vers le sud.

La route longe la côte Pacifique où se trouvent de belles plages désertes, des rivières et de superbes cascades.

Dominical est une plage renommée des surfeurs pour ses vagues parfaites. Plus au Sud, les plages du parc national Marino Ballena assure, tel un paradis terrestre, plus de tranquillité pour de la baignade ou tout simplement une magnifique marche vers le « tombolo de Playa Uvita », cette parfaite formation

géologique en forme de queue de baleine. C'est le lieu de prédilection pour les baleines à bosse qui viennent s'y reproduire et mettre bas de Juillet à Octobre et de décembre à Avril.

Dîner et nuitée à l'hôtel Cuna del Angel 4*.



UVITA – CROISIÈRE AUX BALEINES

LUNDI 9 DECEMBRE

Transfert à Uvita pour une **croisière d'observation des dauphins et baleines**.

La région d'Uvita est l'un des meilleurs sites d'observation de cétacés du pays. Il est également possible d'observer plusieurs espèces de dauphins (grand dauphin et dauphin tacheté principalement) toute l'année. A la recherche de ces grands cétacés, vous sillonnerez les eaux du Parc National Marino Ballena.

Déjeuner et après-midi de détente.

Dîner et nuitée à l'hôtel Cuna del Angel 4*.

UVITA – SAN JOSE (+- 170 KM)

MARDI 10 DECEMBRE

En route, matinée vers la capitale et déjeuner.

L'après-midi, visite du musée de l'or, l'une des plus belles et riches collections de l'Amérique Latine avec celles de Bogotà en Colombie et de Lima au Pérou.

Le musée de l'or, installé dans des infrastructures modernes sous la Place de la Culture à deux pas du Théâtre National, est l'un des rares musées au monde consacrés à l'or. Il présente une fascinante collection de plus de 1600 pièces précolombiennes qui datent de l'an 500 à 1500.

Balade guidée dans le centre de la capitale San Jose.

Vous découvrirez le magnifique théâtre National qui fait la fierté des Ticos car considéré comme le principal monument national en vertu de sa beauté architecturale, la cathédrale Métropolitaine, les nombreux parcs qui verdissent le centre-ville, le marché central et son dédale de ruelles couvertes est incontournable pour s'imprégner de l'ambiance latine.

Dîner et nuitée à l'hôtel Park Inn 4*.

En matinée, transfert à l'aéroport international de San Jose et envol vers Panama City.

En début d'après-midi, arrivée à l'aéroport International de Panama. Accueil par votre guide francophone et premier tour d'orientation dans la ville. Déjeuner.

Découverte des ruines du premier emplacement de la ville, Panama La Vieja, l'occasion de se plonger dans l'histoire de la Conquista espagnole et de ses conflits avec les pirates.

Installation, diner et nuit à l'hôtel Global 4*.



PANAMA CITY – INDIENS EMBERA – PANAMA CITY (+- 90 KM)

JEUDI 12 DECEMBRE

Départ pour une étonnante journée culturelle sur les traces des indiens Embera.

Le Panama abrite plusieurs communautés amérindiennes : les Indiens Embera, les Kunas, les Ngobes Bugles et les Guaymies. Les Indiens Embera seraient originaire de Colombie et ne vivent pas en communauté, mais de manière isolée. Ils s'installent en général le long d'un cours d'eau. Ils n'ont pas de structure politique et économique et vivent surtout en famille. Ils cohabitent en symbiose avec la nature, se soignent encore de plantes et de racines chassant et pêchant tout comme le faisaient leurs ancêtres.

Vous partagerez avec eux leur art de la navigation en pirogue en remontant la rivière jusqu'à leur village du « bout du monde » sur pilotis, leur connaissance de la jungle et des plantes médicinales, leur art du tatouage, leurs musiques et danses sans oublier leur très riche artisanat. Déjeuner typique.

Retour en fin d'après-midi.

Dîner et nuitée à l'hôtel Global 4*.

Départ pour une journée à la découverte de la côte Caraïbe, de la culture afro caribéenne et des repaires de pirates.

Visite du site historique de Portobelo.

Site classé au patrimoine de l'humanité. C'est un petit port du 17ème siècle découvert par Christophe Colomb puis exploité pour l'envoi des richesses vers le vieux continent. Protégé par 5 forts des attaques des pirates, elle fut néanmoins pillée à plusieurs reprises.

Déjeuner de spécialités afro-caribéennes et route pour Colon, découverte des écluses de Gatún, les plus impressionnantes du Canal de Panama.

Les trois portes permettent aux navires gigantesques de gravir les 26 mètres de dénivelé entre la mer Caraïbes et le lac. Le site, aménagé en surplomb, offre une excellente vue sur le passage des navires.

Arrivée à la gare de Colon, c'est en train que se fera la traversée des Caraïbes au Pacifique. Assis dans le confortable train historique, le « Transithmique » datant du 19ème siècle, commence un superbe voyage entre le canal et la jungle.

Dîner dans un restaurant local et nuitée à l'hôtel Global 4*.

PANAMA CITY – LA VILLE COLONIALE – PLAYA BONITA

SAMEDI 14 DECEMBRE

Visite de la partie coloniale de la capitale : Le Casco Viejo, déclaré patrimoine de l'humanité.

Balade au long des ruelles jusqu'à la place de France, hommage rendu aux français qui lancèrent la construction du canal. Visite du musée.

Déjeuner et visite du musée de la Biodiversité.

Récemment ouvert, il retrace l'histoire géologique de l'isthme d'Amérique centrale, l'évolution des espèces animales et végétales.

Transfert pour la côte Pacifique.

Dîner d'adieu et logement à l'hôtel Westin Playa Bonita 5*.



Matinée libre pour profiter des installations de l'hôtel avec les chambres à disposition jusque 12h00.

Déjeuner à l'hôtel et transfert vers l'aéroport.

En début de soirée, envol vers Bruxelles via Madrid avec la compagnie Iberia.

Arrivée à Bruxelles en milieu début de soirée.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

Prix (sur base de minimum 10 participants) :

AVANTAGE PRIX PRESTO jusqu'au 15 SEPTEMBRE 2019 : 4.995 €

Après le 15 septembre 2019, le prix par personne en chambre double est de : 5.250 €

Le supplément single est de : 995 €

CE PRIX COMPREND :

- ✎ Les trajets et les vols internationaux avec Iberia
- ✎ **Les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications par les compagnies aériennes)**
- ✎ Le vol entre le Costa Rica et le Panama avec Avianca
- ✎ Les transferts et transports en bus climatisé
- ✎ Le logement en chambre double et petit déjeuner dans des hôtels mentionnés au programme ou similaires
- ✎ La pension complète
- ✎ Les visites et excursions prévues au programme
- ✎ Les services de guides locaux parlant français
- ✎ L'accompagnement Preference - Travel Team
- ✎ La prime du fonds de Garantie

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✎ Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✎ Les taxes de sortie du Costa Rica et du Panama (+- 69 USD)
- ✎ Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs, taux de change et TVA en date du 17/07/2019

RENSEIGNEMENTS UTILES :

- Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'un **passport international** valable minimum 6 mois après la date de retour. Pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade.
- Pas de visa nécessaire.
- Aucune vaccination n'est obligatoire pour participer à ce voyage. Toutefois, n'hésitez pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations particulières.
- Une réunion d'information « avant-voyage » sera organisée afin de répondre à vos éventuelles questions.
- Possibilité de vols internationaux en classe affaire. Supplément en demande.

CARTOGRAPHIE :



PROVINCES ① ALAJUELA ② CARTAGO ③ GUANACASTE ④ HEREDIA ⑤ LIMÓN ⑥ PUNTARENAS ⑦ SAN JOSÉ



INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT : Costa Rica & Panama du 1^{er} au 16/12/2019

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE À 1 LIT DOUBLE À 2 LITS DOUBLE À PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « MAPFRE / COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ASSURANCE »

ANNULATION 100% - PRIME DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

FULL OPTION - PRIME DE 7 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

COMPLÉMENT A ASSURANCE ANNULATION ANNUELLE - PRIME DE 3,5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2018 : 4.995 €**

APRES LE 15/09, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **5.250 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **995 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 1^{ER} NOVEMBRE 2019.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
 SWIFT/Bic : KREDBEBB
 RÉFÉRENCE : AMERIQUE CENTRALE D. 3396

SI PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT AUTORISEES

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur. Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de nonconformité. Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/2406808

www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652 01/07/2018